



Le Conseil national de la communication, NCC, a mis en garde la télévision Vision 4 à Yaoundé pour "promulgation" de discours de haine.

C'était en réaction à la polémique suscitée par une récente interview du Pr Claude Abe dans l'une des émissions de télévision « Club d'Elite ».

Le NCC a annoncé qu'il avait envoyé un avertissement à la chaîne de télévision parce qu'il avait permis au professeur Abe de tenir des propos haineux lors de l'émission animée par le directeur de Vision 4, Bruno Bidjang, le dimanche 16 avril.

Dans une interview accordée à la CRTV, le président du NCC, Joe Chebonkeng, a déclaré que l'instance avait convoqué Bruno Bidjang pour une audition sur les propos haineux. "Après l'audience, nous prendrons les mesures nécessaires", a déclaré Joe Chebonkeng.

Dans un communiqué publié ce week-end, la Commission camerounaise des droits de l'homme, CHRC, a également condamné les propos haineux sur Vision 4, appelant à la responsabilité des personnalités publiques et des journalistes.

Une partie des remarques du professeur Abe sur Vision 4, que le NCC a qualifié de discours de haine, stipulait ainsi : « La République devra passer par une réforme agraire. Tout le monde

devra rentrer chez lui. Il ne faut pas rester sur ce principe de la République d'envahir les gens dans leurs villages.

[MM](#)
